

**Evaluation des initiatives phares du PHI**  
**Synthèse du rapport d'évaluation**

# Recommandations

L'évaluation a donné lieu à certaines recommandations générales :

- Les initiatives phares (IP) devraient se voir attribuer des objectifs, des cibles et des indicateurs mesurables pour une période de deux ou quatre ans.
- Les IP devraient reposer sur un budget sécurisé et des engagements clairs en matière de financement.
- Chaque IP devrait se doter de systèmes de suivi et évaluation et produire un rapport annuel sur ses objectifs et ses dépenses.
- Une décision devrait être prise au début de chaque phase du PHI pour reconduire chaque IP ou y mettre fin.
- Des lignes directrices devraient être établies quant à la manière de mettre en place une IP
- Une nouvelle façon de (re)nommer les IP du PHI devrait être mise au point.
- Le PHI devrait envisager la possibilité pour les IP d'intervenir en tant que partenaires au sein d'une initiative/d'un partenariat avec un autre acteur.

Outre les recommandations spécifiques liées aux IP :

Initiative Phare (IP)	Augmenter le degré de mise en œuvre d'une IP	Changer le nom de l'initiative	S'efforcer d'améliorer la visibilité de l'IP	Restructurer le cadre institutionnel	Assurer une valeur ajoutée ou envisager la clôture de l'initiative
FRIEND					(certains groupes)
GRAPHIC		X			
G-WADI					
HELP	X			X	X
IDI					X
IFI	X	X	X		
IIWQ			X		
ISARM			X		
ISI	X				X
IWRM	X				X
MAR				X	X
PCCP					
UWMP				X	X
WHYMAP			X		